

ÉDUCATION CIVIQUE 11

TAXONOMIE

*Les trois niveaux cognitifs suivants sont basés sur une version modifiée de la taxonomie de Bloom (**Taxonomie des objectifs pédagogiques**, Bloom et al. 1956). La taxonomie de Bloom regroupe six catégories : la connaissance, la compréhension, l'application, l'analyse, la synthèse et l'évaluation. Pour simplifier cette classification, ces six catégories ont été regroupées en trois niveaux.*

CONNAISSANCE

La définition de *la connaissance* englobe les comportements et les situations de contrôle qui mettent l'accent sur la mémorisation, par reconnaissance ou par rappel, d'idées, de données ou de phénomènes. Font partie de ce niveau la connaissance de la terminologie, de faits particuliers (dates, événements, personnes, etc.), de conventions et de catégories, de critères, de méthodes de recherche, de principes et de généralisations, de théories et de structures.

La lecture en vue du sens littéral sera classée comme connaissance. L'entendement littéral exige que l'élève trouve l'idée principale, reconnaissse les détails, l'enchaînement, les comparaisons, les relations de cause à effet et les traits de caractère.

COMPRÉHENSION ET APPLICATION

La compréhension fait référence aux réponses qui témoignent de l'entendement du message littéral contenu dans une communication. Cela signifie que l'élève est en mesure d'interpréter ou d'extrapoler le sens d'un message. L'interprétation met en jeu la remise en ordre d'idées (inférences, généralisations ou résumés). L'extrapolation fait appel à des estimations ou des prédictions basées sur la compréhension des tendances.

L'application exige que l'élève fasse appel à une abstraction pertinente (théorie, principe, idée, méthode) dans une situation nouvelle.

Le raisonnement déductif en lecture implique la capacité d'inférer l'intention de l'auteur, les relations de cause à effet, les comparaisons et les traits de caractère, et celle de tirer des conclusions.

PROCESSUS MENTAUX SUPÉRIEURS

Ce niveau de pensée comprend les processus d'analyse, de synthèse et d'évaluation.

L'analyse se traduit par la capacité de reconnaître les sous-entendus, de distinguer les faits des hypothèses, de discriminer les conclusions des arguments qui les étayent, de reconnaître les hypothèses et les faits qui sont essentiels à la thèse ou à l'argument et de faire la différence entre les relations de cause à effet et d'autres relations séquentielles.

La synthèse met en jeu la production d'une communication unique, la capacité de proposer des modalités de contrôle des hypothèses, de concevoir une expérience, de formuler et de modifier des hypothèses et de faire des généralisations.

L'évaluation se définit comme l'expression de jugements de valeur sur des idées, des solutions et des méthodes. Elle fait appel à des critères et à des normes pour mesurer le degré d'exactitude, d'efficacité, d'économie ou de pertinence des détails. L'évaluation met en jeu la capacité d'appliquer des critères donnés à des jugements sur le travail accompli, de reconnaître les erreurs de logique et de comparer les principales théories et généralisations.

Les questions qui font appel aux processus mentaux supérieurs font également appel aux niveaux *connaissance*, et *compréhension* et *application*.